



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E120696

VALABLE JUSQU'AU 03/04/2024

ÉDITÉ LE 22/03/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/10/2010

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 444 845 184 00027

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4312156

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010061117004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010061117004

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/01/2022

Raison sociale : BORTOLINI NICOLAS

47 RUE DE CESSEINS  
01990 CHANEINS

Téléphone : 04 74 32 93 70

Portable : 06 74 64 94 55

Fax :

Site Internet :

E-mail : bortolini.nicolas@orange.fr

Responsabilité légale :

BORTOLINI NICOLAS ARTISAN

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 16/03/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE  
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES  
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE  
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.